

Légation de Suisse
dans la
République Argentine

Buenos-Ayres, le 6 Avril 1897.

2 mai

J'ai reçu votre dépêche du 27 février /
6 Mars dernier, m'informant que, sur votre propo-
sition, le Conseil fédéral avait décidé de m'envoyer
en mission extraordinaire au Chili, pour y négocier
& conclure une convention commerciale sur la base de
la nation la plus favorisée, conformément aux ins-
tructions dont je suis porteur. Je ne devrai, cepen-
dant, exécuter cette mission qu'en cas de nécessité
& pas avant que la question pendante avec l'Uru-
guay (l'affaire Nin, je suppose) ne soit liquidée.
En même temps que votre dépêche, le courrier m'a
apporté les pleins-pouvoirs annoncés.

Je remercie le Département & le Conseil
fédéral de la nouvelle marque de confiance qu'ils
veulent bien me témoigner en me chargeant offi-
ciellement de cette négociation. Mais, abstraction
faite de l'affaire Nin, il ne me paraît pas que
la question soit aujourd'hui déjà suffisamment
élucidée pour que je puisse me rendre à Santiago
avec la certitude de réussir. Sur une lettre de rappel
adressée

Département fédéral du Commerce

Berne.

Dodis



(Traité avec Argem-
tine et Paraguay)

adressée à mon ancien collègue & ami, M. le Minis-
tre des Affaires Etrangères du Chili, j'en ai reçu à la
fin de février, la réponse suivante: "..... J'ai déjà
" en l'occasion", m'écrit M. Morla Vicuña, de
" m'entretenir avec le Consul général de Suisse, M.
" M. Zürcher, au sujet des conditions sous lesquelles
" il serait peut-être possible que mon Gouvernement
" célébrât un traité de commerce avec la Confédéra-
" tion Suisse. La base de ce traité ne pourrait être
" autre que celle de la plus absolue liberté de mon
" Gouvernement dans ses relations commerciales avec
" les pays limitrophes & voisins du Chili sur ce conti-
" nent; c'est à dire qu'en tout cas, on substituerait
" à la clause de la nation la plus favorisée le prin-
" cipe des tarifs maximum & minimum, accompa-
" gné de celui de la réciprocité entre les parties con-
" tractantes."

Je répondis à M. Morla Vicuña que, d'après
le projet de convention commerciale que j'avais été
chargé de lui soumettre à titre officieux, le Chili
conserverait la plus absolue liberté dans ses rela-
tions commerciales non-seulement avec les pays
limitrophes, mais avec tous les Etats sud-amé-
ricains. La Suisse ne bénéficierait de la clause
de la nation la plus favorisée que pour les conven-
tions que le Chili concluerait avec d'autres pays
ne faisant pas partie du continent sud-améri-
cain. Qu'il me semblait, que sur ce point, le projet

Suisse tenait compte le plus largement possible
 des desirs tout naturels du Chili d'avoir ses cou-
 diées franches vis à vis de ses voisins & que je
 ne concevais donc pas bien pourquoi il y aurait
 lieu, en tout état de cause, de substituer à la
 clause de la nation la plus favorisée ainsi cir-
 conscrite, le principe des tarifs maximum &
minimum avec la réserve de réciprocité. J'aj-
 outai que M. Morla Vicuña ayant déjà eu
 l'occasion de traiter la question avec notre
 consul général à Valparaiso, je ne doutais pas
 qu'il ne lui eût fourni les explications les plus
 lumineuses à cet égard, explications que M.
 Zürcher aurait immédiatement transmises à
 Berne, de telle sorte que mon Gouvernement
 serait éclairé sur les intentions du Gouvernement
 chilien. Que, pour ce qui me concernait, je con-
 siderais, jusqu'à nouvel ordre, ne plus avoir à
 m'occuper de la question.

Comme j'ai eu l'honneur de vous l'écrire, ma
 mission extraordinaire à Santiago n'aurait
 sa raison d'être que si M. le Consul général
 Zürcher y rencontrait des obstacles découlant
 de ses fonctions consulaires. Or, d'après la lettre
 du Ministre des Affaires Étrangères du Chili,
 il ne paraît pas que ce soit le cas, pour le mo-
 ment. D'autre part, mon voyage à Santiago
 ne se justifierait que si j'en rapportais le
 traité

traité signé. Et je ne saurais garantir de le faire
 en présence de l'attitude que paraît vouloir prendre
 le gouvernement chilien. Le mieux semble
 donc être que les négociations se poursuivent
 directement à Santiago entre notre conseil général
 et le Ministère des Affaires Étrangères, & ici, à
 titre officieux, entre mon futur collègue chilien
 (le successeur de M. Morla Vicuña, qui doit
 bientôt venir reprendre son poste) et le Suisse.
 Pour qu'il y ait unité de vues & d'action & de
 d'éviter les lenteurs de la correspondance avec
 Berne, je pourrais en prendre la direction, & je
 le ferais, vous pouvez en être assuré, de ma-
 nière à ménager les susceptibilités de M. de
 Ches, avec lequel je suis, du reste, en corres-
 pondance suivie - pour d'autres affaires - et dans
 meilleurs termes. Quand le moment oppor-
 tun serait venu, c'est-à-dire quand il n'y au-
 rait plus à vaincre que des résistances de forme,
 l'issue des négociations étant assurée
 quant au fond, je me transporterais à Santiago
 selon vos instructions. Mais il demeure en-
 tendu que je ne le ferais qu'en cas de
 nécessité.

Je vous serais vivement reconnaissant
 de m'informez si vous êtes d'accord avec ce
 mode de procéder & de me communiquer de
 votre manière de voir quant à la réponse.

du Chili, au sujet de laquelle M. Türcher vous aura sans doute déjà écrit plus en détail. J'attends vos instructions pour me mettre en rapport direct avec notre consul général à Valparaiso comme je viens de l'indiquer.

La politique protectionniste inaugurée par le nouveau président de l'Union, M. Mac-Donley, dès son avènement, bien que prévue, n'en agite pas moins les républiques sud-américaines, dont plusieurs (la République Argentine & l'Uruguay surtout) vont avoir à en souffrir immédiatement. Car les laines, le premier article d'exportation de ces deux pays, qui les pouvaient introduire aux Etats-Unis libres de droits, sont frappées d'une taxe à peu près prohibitive. De son côté, l'Union s'empressera sans doute d'offrir aux républiques sud-américaines des traités de réciprocité, à condition qu'elles dénoncent leurs conventions de la nation la plus favorisée avec l'Europe (voir mon rapport du 1. X. 96 in fine). Il m'est impossible de prédire quelle sera l'issue de ces nouvelles tentatives d'absorption commerciale du continent sud par les Américains du Nord, mais ce dont je me rends fort bien compte, c'est qu'elles rendront d'autant plus difficile la conclusion & la ratification des différentes conventions dont j'ai été chargé. Si les Européens

Européens étaient animés d'un peu d'esprit de solidarité, le coup serait facile à frapper; mais c'est précisément ce qui leur manque. Chacun tire de son côté, s'occupant surtout à couper l'herbe sous les pieds des voisins. Et ils font ainsi les affaires de Messieurs les Yankees, qui s'apprêtent à en profiter dans la plus large mesure possible.

Le Ministre-Résident de
Cour et Général de Suisse:

S. Kvaal